

Zeitschrift: Sinfonia : offizielles Organ des Eidgenössischen Orchesterverband =
organe officiel de la Société fédérale des orchestres

Herausgeber: Eidgenössischer Orchesterverband

Band: 15 (1954)

Heft: 5-6

Artikel: A propos de notre Bibliothèque centrale

Autor: Jeanprêtre, Chs.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-955921>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

5. Fährdrich Karl, OV Baar	51	35	1
6. Reiß Walter, O. Gundeldingen Basel	51	35	1
7. Stutz Emil, OV Kriens	51	35	1
8. Amstad Marie Frl., O. d. KV. Luzern	60	28	2
9. Bouverat Achille, O. Euterpia, Les Breuleux	67	26	2

Nach der würdigen Feier, die von einem Quintett des Gundeldinger Orchesters mit zwei Vorträgen eingerahmt wurde, schloß der ZP um 14.15 Uhr die harmonisch verlaufene Delegiertenversammlung und dankte allen Teilnehmern für die Mithilfe an unseren Verbandsidealen. Dem Gundeldinger Orchester und speziell dessen Präsidenten, Herrn Reiß, sprach der Vorsitzende für die gute Organisation nochmals den besten Dank aus und wünschte allen frohe Heimkehr und ein Wiedersehen nächstes Jahr in Bellinzona.

Als Abschluß fand bei schönstem Wetter eine gemeinsame Rheinfahrt zu den Kembser Schleusen statt.

Solothurn, den 13. April 1954

Der Zentralsekretär : *L. Zihlmann*

A propos de notre bibliothèque centrale

La façon dont les membres de l'assemblée de Bâle ont ovationné le bibliothécaire central en dit long sur l'estime dans laquelle ce membre de notre exécutif est tenu. Bravo M. Roos !

Il y a un an, la section de Thoune avait réussi à faire raccourcir le délai de prêt des oeuvres de 5 à 4 mois. C'était une erreur que le Comité central a réparée en proposant de revenir à l'ancien mode de prêt : 5 mois.

Ce délai me paraît raisonnable.

Et pourtant, le bibliothécaire central ne pourra guère obliger les sections à le tenir rigoureusement.

Qu'on me comprenne !

Si une section garde une oeuvre 6 mois, voire même sept mois, parce qu'elle l'emploie soit en répétant un concert, soit parce qu'une date a été renvoyée, il n'y a aucun mal.

Ce contre quoi il faut lutter énergiquement, c'est contre la négligence, ce qui est tout autre chose.

Si une section garde une oeuvre sans la jouer, si elle ne renvoie pas tout de suite, une oeuvre dont l'étude est terminée, alors, elle est coupable et l'on devrait prendre des sanctions à son égard.

C'est ce que j'ai voulu exposer à Bâle, mais je ne suis pas sûr d'avoir été compris. Dans l'exploitation de notre magnifique bibliothèque, il nous faut mettre en pratique la magnifique maxime biblique : La lettre tue, l'esprit vivifie.

Bienne, 8 avril 1954

Chs. Jeanprêtre